

DEMANDE D'INSTALLATION DE MARCHAND AMBULANT

Le délai pour la délivrance de l'autorisation est de 3 semaines à compter de la demande

Sannois, le

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e),

demeurant à.....

Tél : Courriel :

sollicite l'autorisation d'installer un Food truck sur le domaine public au droit du

Nature du commerce :

N° Siret :

Largeur du trottoir :

Surface occupée sur le trottoir : Largeur..... Longueur.....

pour la période allant du au 2024 inclus.

Nombre de jours d'occupation :

Je m'engage à payer la redevance résultant de cette autorisation soit 11,19 €/jour

Veillez agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature

POUR INFORMATION

Suivant la délibération du Conseil Municipal n°2023-150 du 14 décembre 2023, la redevance relative à l'installation de Marchands ambulants s'élève à 11,19 € par jour (10m² maximum).

Cette redevance devra être acquittée à réception de l'autorisation.

Afin de permettre l'instruction du dossier, la demande d'autorisation doit être accompagnée des pièces suivantes :

- Extrait Kbis
- Assurance